

**D. C. : 17.12.2019**

## **Réunion de Conseil Municipal du 23 décembre 2019**

Sont présents tous les membres.

Président : Monsieur Régis PATTE, Maire

Secrétaire : Monsieur Laurent DELASSALLE, Conseiller municipal

Le compte rendu de la réunion du 09 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **I – Nouveau lotissement : emprunt**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa décision de prendre en charge la mise en place du lotissement de la rue du Presbytère.

Monsieur BLED explique ensuite qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour réaliser la viabilisation des terrains.

La Caisse d'Epargne a fourni une offre pour un emprunt de 230 000,00 €.

Le Crédit Agricole présente une offre semblable à une avance de trésorerie. Son taux est variable et le maximum que pourra demander la Commune en fonction de ses besoins est de 250 000,00 €.

Il est possible ensuite de transformer ce crédit en prêt.

C'est la solution proposée par le Crédit Agricole qui est retenue. Pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour la signature du contrat et les demandes successives de versement des avances de trésorerie.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'un rendez-vous a été demandé à l'adjoint du Trésorier d'Abbeville pour l'établissement du budget annexe.

### **II – DETR pour les travaux de l'église**

Monsieur MAILLET présente le projet de réfection des neuf travées latérales nord-est de l'église.

Les travaux qui pourraient à nouveau être réalisés par l'Association du Vimeu sont estimés à 13 600,00 € hors taxe pour la main d'œuvre, 2 282,31 € hors taxe de matériaux chez MBS et 1 034,70 € hors taxe de matériaux chez PHEM pour un coût total de 16 917,01 € hors taxe, 20 915,42 € TTC.

Il pourrait être demandé une subvention à l'Etat au titre de la DETR correspondant à 20 % du montant hors taxe des travaux, soit 3 383,40 €.

Il resterait ainsi à la charge de la Commune : 13 533,61 € HT, soit 17 532,02 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'il est délicat de prendre une décision avant le vote du budget.

Cependant, laisser la prochaine équipe se charger de ces travaux les reporterait en 2021 et la dégradation constatée serait encore plus importante.

De plus, attendre pour la réalisation de ces travaux apporterait une trop grande différence visuelle avec les derniers travaux effectués.

Il faudra également penser à la réfection du clocher mais celle-ci sera beaucoup plus onéreuse et sera certainement comprise entre 40 000,00 € et 50 000,00 €.

Ces travaux sont importants pour la conservation du patrimoine vauchellois. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le montant des travaux estimés pour la façade nord-est de l'église et décide de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR.

### **III – PLH**

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il lui faut délibérer avant le 26 janvier 2020 sur le Plan Local d'Habitat proposé par la Communauté d'Agglomération.

Sans réponse à cette date, l'avis du Conseil Municipal sera réputé favorable.

Monsieur MAILLET prend ensuite la parole afin de détailler la synthèse du PLH transmise par la Communauté d'Agglomération le 17 décembre accompagnée d'un projet de délibération.

Il reprend les enjeux du PLH, le programme d'action et rappelle les éléments diagnostiques.

Monsieur DUMONT indique à ce sujet que la location privée, chère sur Abbeville, est peut-être due en partie à la taxe foncière très onéreuse.

Monsieur MAILLET reprend son exposé en précisant que depuis 1968, il n'y a pas d'augmentation de population.

La région est pauvre du point de vue financier pour les ménages. Des 750 unités d'habitat à créer va dépendre notamment la partie constructible des communes avec le PLUi. Cette dernière sera répartie sur toutes les communes de la Communauté d'Agglomération.

C'est d'autre part un investissement important puisqu'elle représente pour la Communauté d'Agglomération une dépense de fonctionnement de 360 000,00 € sur six ans à laquelle il faudra ajouter les frais d'investissement.

C'est un programme ambitieux pour ce bassin sinistré mais il faut aller de l'avant.

Ce qui manque, ce sont des emplois. Il faudrait parallèlement organiser un programme économique.

Tout tourne autour du tourisme, cela est nécessaire mais insuffisant.

Il faudrait d'autres débouchés.

Après discussion, le Conseil Municipal prend acte du PLH proposé par la Communauté d'Agglomération.

### **IV – Prévision du coût de voirie 2020**

Il est demandé au Conseil Municipal de fournir son enveloppe voirie 2020 à la Communauté d'Agglomération pour le 06 janvier 2020.

Monsieur le Maire présente le tableau de synthèse des travaux réalisés depuis 2017.

Il reste 10 063,49 € dans l'enveloppe vauchelloise, insuffisante pour réaliser les travaux prévus rue Andrée Joubert.

Il est proposé de l'abonder à hauteur de 20 000,00 € ou 30 000,00 €.

Par 13 (treize) voix contre 2 (deux), le Conseil Municipal décide de compléter l'enveloppe communale à hauteur de 30 000,00 €.

### **V – Questions diverses**

- Afin de permettre le paiement des dernières factures, il est décidé d'ôter 10 000,00 € de l'article 6411 pour les porter à l'article 615221 et d'enlever une somme de 171,00 € à l'article 6714 pour l'ajouter à l'article 7391171.

- La mairie peut enfin de nouveau recevoir des appels téléphoniques sur le 09. Monsieur PRAMAYON, qui a remis les choses en ordre, en est vivement remercié.

- Madame MICEK informe l'Assemblée qu'à compter de février 2020, les réservations et paiements de la garderie, de la cantine et des accueils de loisirs se feront en ligne.

Pour les personnes qui ne pourraient cependant pas utiliser ce service, trois antennes de proximité sont mises à leur disposition : Abbeville, Longpré-les-Corps-Saints et Saint-Valéry-sur-Somme.

- Monsieur Guy DARSIN fêtera ses 100 ans le 29 janvier prochain.

Il est décidé d'organiser une cérémonie en présence de sa famille et de ses amis le même jour à 18 h 00.

Au cours de cette cérémonie, la Municipalité lui offrira un cadeau.

- L'INSEE a fixé à 870 habitants, la population vauchelloise au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## **VI – Questions orales**

- Le nid de poule situé rue du Quesnoy près des habitations des familles PRUDENCE et CHARBONNIER s'abîme très rapidement.

Il sera bouché avec de l'enrobé à froid.

- Monsieur LEDUC indique qu'il lui a été confirmé lors de la réunion du Syndicat d'alimentation en eau potable, qu'il existe des subventions accordées par l'Agence de l'Eau au cas par cas pour ceux qui souhaitent refaire ou remettre en état leur assainissement autonome.

Il faut se rapprocher de VEOLIA ou de l'Agence de l'Eau pour de plus amples informations.

- Les colis des Aînés sont distribués. Ceux des personnes décédées ont été décommandés afin qu'il ne reste pas de colis en trop.

- De source informelle, il semblerait que la RD 153 ne soit pas ré-ouverte à la circulation avant avril 2020.

- La rencontre de Monsieur le Maire et Monsieur MAILLET avec Monsieur le Sous-Préfet s'est bien passée. Ce dernier est à l'écoute des élus.

- Il faut réfléchir dès maintenant à trouver un orchestre pour le bal de la Fête Locale. Il ne faut pas s'y prendre trop tard.

- Hauts-de-France Propres aura lieu le 07 mars 2020.

- Monsieur le Maire donne connaissance à l'Assemblée des nouveaux horaires de bus transmis par les services de la Communauté d'Agglomération.